

Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 31 octobre 2014. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges riches et nourris. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

**Société excusée :** Voltigeurs

Nous retenons
---------------

**Fluide 2015 :**

- **contexte :** pour la 5<sup>ème</sup> fois, la Ville de Thuin et le Centre culturel Thuin Haute Sambre vont organiser l'exposition d'art contemporain intitulée « Fluide ». Contrairement aux éditions précédentes, la majorité des œuvres (13 sur 17) seront exposées de manière permanente dont l'une monumentale (« Comme un gant ») au centre de la place du Chapitre, lieu du départ de la retraite aux flambeaux et de la remise des décorations ;
- **réactions :**
  - le 11/09/14, le CSR a envoyé un **1<sup>er</sup> courrier**, s'interrogeant sur la pertinence de l'occupation de la place par « Comme un gant ». Le CSR ne se positionne ni sur l'esthétique du projet ni sur les œuvres n'impactant pas l'organisation de la St-Roch.
  - **2<sup>ème</sup> courrier :** traduisant l'opinion générale des sociétés folkloriques, le CSR réagira, pour mi-novembre, une nouvelle fois en articulant son argumentaire sur le manque de concertation en amont du projet « Fluide 2015 », le déforçement potentiel de la mise à l'honneur des médaillés par la centralité de l'œuvre, les garanties à l'égard de la sécurité des participants et la perte d'espace alors que la foule est très dense le samedi soir voire le conflit si tous les marcheurs demeurent sur la place le lundi après-midi.
  - Les sociétés proposent que le CSR coordonne la suite des opérations. Pour le **14 novembre** au plus tard, celles qui désirent renforcer la lettre du CSR feront parvenir la leur au secrétariat (rue de la Piraille, 28 à Thuin). Le CSR diffusera aux élus l'ensemble du dossier.

**Tour 2015 :**

Dans la continuité de la volonté commune d'affiner le déroulement de la St-Roch (cf. extraits du diaporama ci-annexé) et suite aux évaluations de juin 2014 (cf. rapport n°13 de la réunion du 13/06/14) et aux divers avis recueillis (représentants de sociétés, Amicale folklorique, Bourgmestre, marcheurs, pèlerins...), il est présenté ce qui suit :

- **samedi** : identique à l'édition précédente ;
- **dimanche** :
  - matin identique ;
  - l'après-midi, suppression du contournement de la **potale St-Roch** (Maladrie) : en haut de la rue du Fosteau, les sociétés empruntent directement le chemin de la Croix.
  - suppression du « **petit tour des Waibes** » soit les rues Jean Doye et Gilles Lefèvre pour rejoindre directement la place des Waibes.
- **lundi** :
  - après le tour du Rivage, on rejoint la chapelle via l'avenue de Ragnies et la rue Marianne. Ensuite, la rue du Fosteau nous mènera jusqu'à la potale St-Roch et la halte (durée : ± 1h15) sur le plateau de la Maladrie (place de la Maladrie, chemin des Maroëlles, chemin de Walcourt). Dès que saint Roch est arrivé à la Maladrie, les sociétés redescendront la rue du Fosteau, passeront par les rues Marianne et de la Piraille avant d'emprunter le trajet de l'an dernier pour rejoindre la place du Chapitre.
- **perspective** : dans le futur, la réhabilitation du haut du tienne Trappe (déjà souvent envisagée par certains : marcheurs, sociétés, Comité St-Roch), reliant l'arrière de la chapelle St-Roch au Bel Horizon pourrait, parmi plusieurs avantages, supprimer nombre de croisements, raccourcir le tour.

Entre autres réactions, les sociétés ne souhaitent pas monter deux fois la rue du Fosteau : le dimanche puis le lundi.

La pertinence de l'emprunt de l'avenue de Ragnies et d'un double passage par la rue Marianne, le lundi, est posée.

Elles estiment que la proposition modifie trop profondément le tour 2014 qui, malgré quelques imperfections, leur a globalement donné satisfaction.

Le Comité St-Roch rappelle également que le parcours de la Maladrie, **le dimanche**, a **unaniment** été accepté (cf. rapport n°3 de la réunion du 30/11/2012) pour éviter l'attente dans l'avenue de Ragnies.

En conséquence, le déroulement du **dimanche de la St-Roch 2015** sera **identique** à celui de 2014 à l'exception de la **suppression du « petit tour des Waibes »**

Pour l'organisation du lundi, le CSR et les sociétés se reverront en mars 2015 pour décider quelques ajustements qui ne mettront pas à mal le sens et la dignité d'une procession escortée.

#### **Divers :**

- **oriflammes** : 200 nouveaux exemplaires disponibles ;
- **statuettes** : 500 exemplaires fabriqués. Actuellement, sur un cargo, entre la Chine et la Belgique.

Prochaine réunion prévue en mars 2015 :

Organisation du lundi de la St-Roch 2015

Salle du Conseil communal – 20h

Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven